

# Une souffrance infructueuse

Imprimer

Imprimer

18 février 2021

C'est avec une profonde amertume que la Communauté a dû constater que frère Enzo ne s'est pas rendu à Cellole dans les délais indiqués dans le décret du Délégué pontifical du 4 janvier dernier.

Cette solution avait été élaborée au cours des derniers mois avec l'assentiment réitéré par écrit de frère Enzo lui-même et de quelques frères et sœurs qui étaient prêts à le suivre et à lui fournir toute l'aide nécessaire.

Comme nous l'avons expliqué lorsque nous en avons donné la nouvelle, la Communauté a dû renoncer à sa Fraternité de Cellole afin que puisse être respectée l'indication du décret singulier approuvé sous une forme spécifique par le Pape, qui prévoyait pour frère Enzo un départ de Bose et de ses fraternités. Agissant de la sorte, la Communauté avait cherché un moyen de respecter le décret singulier qui permettrait à frère Enzo d'aller vivre dans un lieu qu'il aimait, à la restructuration duquel il avait activement contribué, allant jusqu'à déterminer l'aménagement des locaux qui pourraient l'accueillir une fois qu'il aurait démissionné comme prier. Avec cette solution, les frères extra domum auraient continué à jouir de tous les droits propres aux membres profès de la communauté, comme la participation aux Conseils.

En même temps, le transfert de frère Enzo à Cellole aurait contribué à apaiser la tension et la souffrance de tous et aurait facilité le lent cheminement vers la réconciliation et la compréhension mutuelle.

Afin de mettre en œuvre tout cela, les frères déjà présents à Cellole se sont installés à Bose il y a une semaine et deux autres, parmi ceux qui avaient donné leur disponibilité, se sont rendus à Cellole pour préparer au mieux l'arrivée de frère Enzo.

Malheureusement, la main tendue n'a pas été acceptée et la Communauté devra maintenant faire face également à la tâche exigeante de faire redémarrer la Fraternité de Cellole, puisque sa fermeture n'aurait été pleinement effective qu'après l'arrivée de frère Enzo dans le hameau. La présence de Bose dans ce lieu est en effet un engagement envers le diocèse et une responsabilité morale envers les nombreuses personnes qui y ont trouvé un aliment pour leur vie spirituelle et humaine. Engagement et responsabilité qui ont été abondamment compensés par le grand don de l'amitié et de la communion fraternelle.

En remerciant le Saint-Siège qui nous accompagne et nous confirme, nous confions une fois de plus notre cheminement aux prières de nos amis et hôtes.